



Acte n°2023C233

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 29

Pouvoirs : 7

Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 14/12/2023

Le 21 décembre 2023, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, 51 route de Trévoux à Saint-Didier-de-Formans (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Mickaël BOUCHARD, Valérie BOYER (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT (Pouvoir à Ingrid BESSON), Anne-Marie DEGUEURCE, Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI (Pouvoir à Carole DEMANGE), Catherine VIGNON (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : David POMMIER.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Transfert de propriété des ouvrages d'assainissement du lotissement Le Hameau de la Bergère à Civrieux à la CCDSV

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, informe le Conseil des échanges avec l'aménageur IMPACT IMMOBILIER, l'association syndicale libre et les copropriétaires de la parcelle ZD270 du lotissement Le Hameau de la Bergère à Civrieux, relatifs au transfert dans le domaine public communautaire des ouvrages d'assainissement de ce lotissement.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 07/12/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le transfert amiable et gratuit des ouvrages d'assainissement de l'aménageur IMPACT IMMOBILIER, de l'association syndicale libre et des copropriétaires de la parcelle ZD270 du lotissement Le Hameau de la Bergère à Civrieux, dans le domaine public communautaire ;
- ✓ **D'APPROUVER** l'acquisition à titre gratuit de la parcelle ZD297 d'une superficie de 13 m², propriété de l'association syndicale libre du lotissement Le Hameau de la Bergère à Civrieux, sur laquelle est situé le poste de refoulement du lotissement ;

- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer les conventions de transfert des ouvrages d'assainissement avec l'aménageur IMPACT IMMOBILIER, avec l'association syndicale libre et avec les copropriétaires de la parcelle ZD270 du lotissement Le Hameau de la Bergère à Civrieux, ainsi que tous les documents que cette opération de transfert nécessiterait ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer les actes notariés de cession à intervenir ainsi que tous les documents que cette opération de cession nécessiterait ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer l'acte d'acquisition de la parcelle ZD297 à intervenir et toutes les pièces administratives, techniques et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Saint Didier de Formans,
Le 21/12/2023

Le Secrétaire de Séance,
David POMMIER



Affichage sous format électronique : 26/12/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

